



## PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Les TMS sont la 1<sup>ère</sup> cause de Maladie Professionnelle en France.

Nous vous accompagnons sur l'identification des déterminants des situations de travail à la source de ces pathologies via une démarche participative (méthode PRAP©).

### OBJECTIF

A l'issue de la démarche, les participants seront capables de :

- ☞ Identifier les situations génératrices de TMS,
- ☞ Connaître la démarche de prévention par l'organisation et l'anticipation,
- ☞ Proposer un plan d'action aux instances représentatives.

### CONTENU DE LA FORMATION-ACTION

- ☞ Identifier les risques du métier
- ☞ Apprendre à analyser la situation de travail
- ☞ Participer à la démarche de prévention de l'entreprise
- ☞ Préserver la santé des opérateurs

### MODALITES PEDAGOGIQUES ET EVALUATION

- ☞ Exposé sur les obligations réglementaires
- ☞ Fiche-outils analyse de la situation de travail
- ☞ Films INRS/ANACT
- ☞ Quiz d'évaluation

---

Azur-Ergo - 48 Rue Gilles Bouvier – 76300 Sotteville-lès-Rouen  
Tel : 06.36.10.95.63 – sophie.clevers@azur-ergo.fr – www.azur-ergo.fr  
N° SIRET 88021981100010 – Code APE 7490B – Habilité IPRP  
Entreprise non soumise à la TVA selon Art. 293 B du code CGI – facture net de Taxe  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°28 76 06109 76 auprès du préfet de région de Normandie



# Azur-Ergo

## POINT FORT DE L'INTERVENTION

- ☞ Démarche animée par une Ergonome
- ☞ Observations des postes et de l'organisation en amont de la démarche
- ☞ Appropriation de la démarche par la personnalisation
- ☞ Mise à disposition d'outils d'analyse
- ☞ Accompagnement à l'élaboration d'un plan d'action à présenter aux instances.

## ORGANISATION

- ☞ 1 temps d'observation (0.5j à 1j selon situation de travail à identifier) préalable à l'animation de groupe
- ☞ Groupes de 8 personnes maximum
- ☞ 1 groupe = 1 jour de sensibilisation
- ☞ Durée : 6h en 1 jour ou 2x0.5j selon organisation de l'entreprise)
- ☞ Remise d'un mémento à chaque participant

## LIVRABLES

- ☞ 1 Synthèse des propositions issues du travail de groupe

## ACCESSIBILITE

- ☞ Les **personnes en situation de handicap** sont invitées à prendre contact Mme CLEVERS afin de construire des conditions de prise en charge adaptées.

## TARIF

- ☞ Nous Consulter (net de taxe)

## PLANIFICATION

- ☞ La planification des sessions de formation est réalisée en accord avec l'entreprise en fonction de ses capacités d'accueil et des disponibilités de la formatrice.
- ☞ Les modalités de formation après accord signé et daté sont valables 3 mois.

---

Azur-Ergo - 48 Rue Gilles Bouvier – 76300 Sotteville-lès-Rouen  
Tel : 06.36.10.95.63 – sophie.clevers@azur-ergo.fr – www.azur-ergo.fr  
N° SIRET 88021981100010 – Code APE 7490B – Habilité IPRP  
Entreprise non soumise à la TVA selon Art. 293 B du code CGI – facture net de Taxe  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°28 76 06109 76 auprès du préfet de région de Normandie